

Commission Interdépartementale du Développement Durable

Rapport

2^{ième} réunion 25

07.10.2025

La présidente du comité, Jeannette Muller, souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes. Un tour de table est proposé, car de nouveaux membres ont rejoint le CIDD suite à un nouvel arrêté du Gouvernement.

1. Adoption du Rapport de la CIDD du 13 février 2025.
Une petite amélioration a été proposée par écrit par le vice-président. Elle ne modifie en rien le contenu et le rapport sera adapté en fonction.
Le rapport a été adopté à l'unanimité.
2. Présentation de [l'arrêté du Gouvernement en Conseil du 2 mai 2025 portant création d'une Commission interdépartementale du développement durable](#)
En raison des élections de 2023, il existe de nouveaux ministères qui n'étaient pas encore représentés au sein de la CIDD. Afin qu'ils puissent être légalement représentés au CIDD, un nouvel arrêté a dû être rédigé. Les missions du CIDD continuent de se baser sur la [loi de 2004](#). Il ne manque actuellement que la nomination des membres d'un ministère, mais celle-ci devrait avoir lieu prochainement.
3. Suites à donner à l'évaluation du Nohaltegkeetscheck
La société Artemis qui déjà avait fait l'évaluation du Nohaltegkeetscheck travaille actuellement aux recommandations formulées dans ce contexte et notamment à la recommandation 19 qui concerne l'intégration du NHC dans les stratégies globales des ministères pour en faire un outil central permettant l'évaluation et la planification des politiques publiques au-delà d'un simple exercice administratif. Dans ce sens, les membres de la CIDD sont priés de transmettre via la boîte nohaltegkeet@mev.etat.lu les références des lois mises en place dans les différents ministères depuis 2023 et qui sont en rapport avec le PNEC, pour compléter et élargir l'étude réalisée par la société Artemis et qui concerne les opportunités découlant du NHC pour une évaluation du PNEC.
4. Documentation du NHC
Afin de travailler correctement avec le « Nohaltegkeetscheck » un certain nombre de documents explicatifs sont disponibles sur le site nohalteg.lu notamment dans la rubrique

<https://nohalteg.public.lu/dam-assets/ctie/assets/nohaltegkeets-check/contrle-de-durabilit-ou-nohaltegkeetscheck-documentation-dc2023.pdf>

Les membres de la CIDD sont priés de bien vouloir vérifier si les documents concernant leur ressort sont toujours d'actualité voire s'il existe de nouveaux documents qu'il faudrait intégrer.

Formation NHC

La prochaine formation auprès de l'INAP sur le « Nohaltegkeetscheck » aura lieu le 28 octobre 2025. Les inscriptions sont encore ouvertes et les membres intéressés peuvent encore s'inscrire.

5. Démarche – éducation au développement durable

Marie-Paule Kremer, responsable pour l'éducation au développement durable (EDD) au ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité (MECB) en présente la démarche actuelle.

L'EDD vise le développement de la compréhension des liens de cause à effet, de la pensée interdisciplinaire, de la recherche commune de solutions et de la capacité d'agir des individus. Les jeunes et les adultes sont le public ciblé par l'EDD, par exemple par l'éducation formelle au sein des écoles, des lycées et des formations continues. L'EDD cible également l'éducation informelle (la sensibilisation) et l'éducation non formelle par des groupes loisirs. Les abréviations EDD, BNE (Bildung für Nohalteg Entwicklung) et ESD (Education on Sustainable Development) sont équivalentes.

L'accord de coalition de 2023 établit que l'EDD est d'une responsabilité commune du MECB et du MENJE, ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse. Par la suite, ces deux ministères ont développé une série de projets communs de 2025-2028.

- En mars 2025, eut lieu le **Séminaire pour l'éducation au climat** dans le cadre de la présidence luxembourgeoise du BENELUX, par SNJ et MECB.
- Le nouveau site **Internet BNE.lu** vient tout juste d'être renouvelé et remis en ligne. On y trouve des centaines d'offres pédagogiques par des acteurs luxembourgeois. Il s'adresse aussi bien aux écoles qu'au grand public et à l'éducation non formelle. Les **conseils pour vivre de façon durable** au Luxembourg (Tipps für nohaltegt Liewen) y sont également réédités.
- L'appel à projets BNE **Awards 2026** pour le climat vise les jeunes entre 6 et 15 ans, une excellente occasion de présenter leur travail et de gagner de super prix.
- L'appel à projets **BNE Supply4Future** (nouvelle dénomination en cours) s'adresse aux écoles (EF ou ES), Maisons Relais, Maisons de jeunes et associations, pour soutenir de nouveaux projets structurels ou événements dans le domaine de la durabilité.
- Les **BNE Days** (du 16 au 20 mars 2026) viennent remplacer la journée traditionnelle de la *BNE Foire* qui se tient annuellement depuis 2019. Le concept a été renouvelé en présentant trois parties : le **BNE Networking** (ancienne foire), le **BNE training** pour les formations, ajoutant une marche pédagogique. Le troisième élément **BNE YOUTH** est nouveau : une semaine entière s'adressera aux jeunes par des activités pédagogiques à l'exemple de celles sur BNE.lu.
- Ce nouvel élan est également mis à profit pour relancer le **CIEDD, Comité interministériel pour l'éducation au développement durable** qui existe depuis 2009 et sera réactivé sous forme de sous-comité du CIDD. Nous recherchons pour cela des membres motivés qui donneront un nouvel élan au Comité interministériel pour une éducation en développement durable. Si vous êtes intéressé(e) ou si vous

connaissiez quelqu'un dans votre ministère, n'hésitez pas à envoyer un courriel à **mariepaule.kremer@mev.etat.lu**. La mise à jour des ministères concernés est en cours. Le CIEDD est placé sous la responsabilité conjointe du MECB et du MENJE.

La présentation PowerPoint se trouve en annexe.

La représentante du MAE enchaîne avec des explications concernant la nouvelle démarche de la D5 du ministère des Affaires étrangères en relation avec le soutien des activités des ONG.

Le MAE mène une politique active dans la lutte contre la pauvreté et analyse les conséquences de cet engagement. La coopération au développement s'inscrit également dans une démarche d'éducation à la citoyenneté mondiale, en collaboration avec des ONG de développement qui apportent la perspective issue des pays du Sud global.

La question centrale qui se pose concerne le lien entre ces actions, et comment -nous pouvons construire ensemble un avenir plus juste et durable

Sous l'impulsion du ministre du MAE, une sorte de *table rase* a été opérée : de nombreuses structures ont été réorganisées ou redéfinies. Nous nous trouvons actuellement dans une phase de transition jusqu'en juin 2026, durant laquelle les ONG se sont réunies pour réfléchir ensemble à la direction qu'elles souhaitent prendre. Leur rôle est devenu plus important. Elles aident le public à mieux comprendre les réalités actuelles, dans un contexte marqué par les fakes news, la violence, l'insécurité et les crispations sociales.

Un cadre stratégique partagé a été établi afin de définir une mission commune.

Toute la structure de la coopération a évolué, y compris les modalités de financement. Les organisations doivent désormais davantage s'engager dans une logique d'impact et être en mesure de le démontrer.

Les ONG organiseront des expositions à la Maison des ONGD. À partir du 15 octobre 2025, une nouvelle plateforme (Eduact.lu) sera mise en place avec des activités alignées sur le système de contrôle du MAE.

Le Cercle des ONGD sera par ailleurs renforcé.

6. Divers

La représentante du ministère de la Fonction publique (MFP), informe que le MFP est le premier ministère à avoir signé la Charte de la Diversité, et a été mis à l'honneur lors des Diversity Awards Lëtzebuerg 2025, organisée par IMS Luxembourg (Inspiring more Sustainability) et la Charte de la Diversité Lëtzebuerg. Nommé dans la catégorie "Communication et valeurs de l'organisation", le MFP a été distingué par la ministre de l'Égalité des genres et de la Diversité, pour son projet "Semaine de la Diversité 2025"

La fresque de la diversité est installée depuis mai 2025 dans le hall principal du MFP.

La prochaine réunion de la CIDD aura lieu le 3 décembre 2025 de 10.30-12h